

Chambre Régionale d'Agriculture de Niamey



Conseiller en maraîchage Fusariose sur laitue ----- Visites des sites de Kirkissoye, Saga et Nogaré



Rédaction : Mariama Iboune (CRA Niamey), Adamou Haougui et Bibata Ali (INRAN), Aïssa Kimba et Patrick Delmas (RECA) / 21 mars 2020.

Cette note est rédigée suite à la visite des observateurs mis en place par la CRA de Niamey lors de la formation sur la protection phytosanitaire organisée par la Chambre Régionale d'Agriculture de Niamey et réalisée par le RECA dans le cadre du contrat de performance entre l'Etat et les Chambres d'Agriculture. Ces observateurs ont été installés dans 17 sites de production de la région de Niamey et ont pour rôle de noter les éventuelles attaques, maladies ou ravageurs, sur leurs parcelles et celles de leurs voisins chaque semaine. Ces informations sont récoltées par la CRA et un bilan est fait chaque trimestre avec les producteurs du site.



Etant la meilleure plante pour les maraichers urbains, la laitue se vend seulement 21 jours après le repiquage et procure donc des revenus mensuels. En plus, elle se transporte difficilement ce qui empêche la concurrence extérieure et limite celle des autres régions. Mais voilà, depuis 3 ans est apparue sur plusieurs sites de production une « maladie » qui a pris beaucoup d'ampleur cette année.

Photo 1 : Parcelle de laitue presque entièrement détruite par la maladie

Les maraichers ont appelé le Centre d'Appels à partir de plusieurs sites de production : Kirkissoye, Saga et Nogaré. Ils n'ont pas observé de ravageur mais un dessèchement des plants, le type de symptôme qu'il est impossible à interpréter pour un conseiller à distance même avec des photos. Des séries de visites ont été entreprises sur ces sites pour mieux identifier le problème.

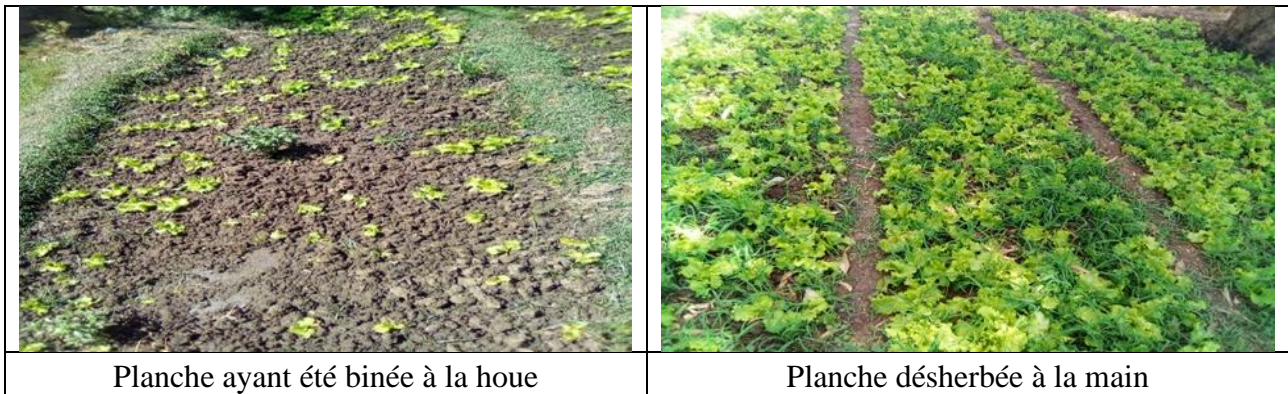


Sur place, les producteurs font la description suivante :

- Une attaque des racines jusqu'au collet de la plante ;
- si la laitue est arrachée, elle se coupe au niveau du collet et les racines restent dans le sol (photo 2 ci-contre) ;
- les feuilles sont tachetées avec des parties mortes (photo 3) ;
- les laitues atteintes arrêtent leur croissance puis meurent (photo 4 et 5) ;
- La variété Paloma semble plus sensible (photo 2 et 3) et 2/3 des laitues peuvent disparaître.



D'après les producteurs, l'attaque s'accélère surtout en cas de binage. Les plants peuvent être atteints jusqu'à 80% après un binage et ce n'est pas le cas pour un désherbage à la main sans outil.



La Chambre Régionale d'Agriculture de Niamey, le RECA et l'INRAN se sont longuement entretenus avec les producteurs. Il ressort de ces entretiens et des observations sur les parcelles :

- Pour les producteurs, cette maladie est apparue il y a trois ans mais à petite échelle. Elle est devenue un problème majeur à la fin de l'année 2019 et en ce début d'année 2020, c'est pourquoi ils l'ont signalée au Centre d'Appels.
- Le terrain est très humide, ce qui peut favoriser les maladies fongiques et bactériennes.
- Les producteurs utilisent leurs propres semences ou achètent des semences au marché. Peu d'entre eux utilisent de semences certifiées.
- Pour lutter contre cette maladie, certains producteurs traitent les planches atteintes avec un produit « coton » venant du Burkina Faso, contenant une matière active très toxique (Profenofos), non homologuée sur la laitue, et totalement inadaptée pour cette maladie d'origine fongique ou bactérienne et, de plus, pour une culture à cycle court comme la laitue, à cause de son délai avant récolte d'au moins 21 jours. C'est une pratique catastrophique en termes de résidus de pesticides sur les feuilles au moment de la commercialisation.



La CRA Niamey a sollicité l'Institut National de la Recherche Agronomique du Niger (INRAN) et le Centre Régional AGRHYMET pour identifier cette maladie. Des échantillons de sol et de laitues ont été prélevés pour des analyses au laboratoire d'AGRHYMET à Niamey (photo 6, ci-contre).

Un premier résultat est tombé, les laitues sont atteintes par un champignon du genre *Fusarium* (*Fusarium solani*).

La recherche de nématodes a permis de trouver trois espèces néfastes de nématodes mais en faible quantité, et ne pouvant être la cause de ces attaques.



Le champignon identifié (*Fusarium*) provoque un brunissement des vaisseaux qui conduisent la sève au niveau de la racine pivotante (photo 7 ci-contre).

Cela provoque un retard de croissance et, sur les feuilles les plus âgées, un jaunissement puis dessèchement ou une nécrose.

Un sol humide (ce qui est le cas des sites visités) favorise ce champignon. Il reste présent dans le sol et les débris végétaux. Sa dissémination se fait par les semences, la terre (lors du repiquage ou avec des outils) et l'eau d'irrigation. Il peut se conserver dans le sol pendant 2 à 3 ans.

Compte tenu de l'impatience des producteurs et pour éviter que ceux-ci se rabattent sur des produits phytosanitaires inefficaces et dangereux, la CRA leur a proposé :

- D'essayer un fongicide – bactéricide à base d'hydroxyde cuivre, nom commercial IDEFIX. L'hydroxyde de cuivre est un fongicide autorisé en agriculture biologique dans l'union européenne et homologué par le CSP. De plus son action son utilisation a été préconisée car on soupçonnait l'existence de la bactérie associée au champignon.

Avec le suivi de la CRA de Niamey, les pépinières traitées avec le produit IDEFIX n'ont pas été attaquées et les parcelles après repiquage non plus jusqu'à la récolte.

- De faire deux tests : traiter leurs semences avec un produit fongicide ; acheter des semences traitées d'une société commerciale pour voir si elles sont également attaquées. Il s'agit d'appliquer ces pratiques sur 1 ou 2 planches par producteur pour observer les résultats.

Le producteur observateur a utilisé la variété de laitue Rapido (EAST WEST SEED) aux graines noires, la variété de laitue Blonde de Paris (TECHNISEM) aux graines blanches et la variété locale.



Après repiquage, le producteur a noté une différence de comportement des variétés : la variété locale est plus sensible que la Blonde de Paris et Rapido. Cette dernière variété étant plus résistante de la Blonde de Paris.

Ces premiers résultats indiquent qu'il est nécessaire de mettre en place des essais variétaux pour mieux choisir les variétés tolérantes à cette maladie. Le fongicide à base de cuivre peut être une solution de traitement sur les sites sensibles à la maladie et pour les périodes où elle est présente.

D'ores et déjà, la Chambre Régionale d'Agriculture de Niamey va préparer des supports d'informations sur les mesures préventives à mettre en place pour lutter contre cette maladie : traitement des semences, maîtrise des apports d'eau, rotation, choix des variétés, etc.). Ces supports seront préparés avec la Fédération des Coopératives Maraichères du Niger.

La Chambre Régionale d'Agriculture de Niamey remercie le Centre Régional AGRHYMET et l'INRAN pour leurs appuis réguliers aux producteurs de la région.